Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 045-214502783-20251212-2025_46-DE

Associations communales

	TARIF
Location	Gratuit 4 fois par an puis location au tarif "Habitants de la commune"
Chèque de caution	400.00 €
Chèque de caution ménage	100.00 €
Vaisselle manquante	5.00 € l'unité

Associations hors commune

	TARIF
Location	Gratuit 1 fois par an puis location au tarif "Habitants hors commune"
Chèque de caution	400.00 €
Chèque de caution ménage	100.00 €
Vaisselle manquante	5.00 € l'unité

SALLE ASSOCIATIVE

	TARIF
Cours de couture	50.00 €/trimestre
Location par jour	40.00 €
Chèque de caution	100.00 €

PRÊT DU MATERIEL COMMUNAL

	TARIF
Association	Gratuit
Particuliers	35.00 €
Chèque de caution	200.00 €

DROIT DE PLACE

	TARIF
Itinérants	25.00 € par demande
Camion restauration rapide	20.00 € par mois

RÉGIE FÊTES – SPECTACLES ET DROIT DE PLACES
À L'OCCASION DES FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA COMMUNE

	TARIF
Vide-grenier	3.00 € le mètre
Marché de Noël	3.00 € le mètre
Animacrêpes (animations, concerts, …)	3.00 € la place

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 045-214502783-20251212-2025_46-DE

RÉGIE PHOTOCOPIES / TIMBRES

	TARIF
Photocopie N&B format A4 recto	0.15 €
Photocopie N&B format A4 recto-verso	0.30 €
Photocopie N&B format A3 recto	0.30 €
Photocopie N&B format A3 recto-verso	0.60 €
Photocopie couleur format A4 recto	1.00 €
Photocopie couleur format A4 recto-verso	2.00 €
Photocopie couleur format A3 recto	2.00 €
Photocopie couleur format A3 recto-verso	4.00 €
Affranchissement courrier	Tarif en vigueur

RÉGIE VENTE DE PRODUITS DIVERS

	TARIF
Boisson	0.50 €
Lavage	5.00 €

CIMETIÈRE

Concession funéraire

	TARIF
Concession 15 ans	130.00 €
Concession 30 ans	250.00 €
Concession 50 ans	400.00 €

Columbarium

	TARIF
Concession 15 ans	270.00 €
Concession 30 ans	530.00 €
Concession 50 ans	900.00 €

AUTORISE M. le Maire à signer tout document dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
André JEAN

MAIRIE DE STE CEMENTE-E.D.S. 45230 (LOIRET)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 045-214502783-20251212-2025_46-DE

DEPARTEMENT DU LOIRET

Arrondissement de MONTARGIS

Canton de LORRIS

Téléphone 02.38.92.55.73
Courriel : mairiestegenevieve45@wanadoo.fr

MAIRIE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

45230

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. André JEAN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2025

Présents : M. André JEAN, Mme Martine SAUVAGE, M. André LAGATTU, Mme Véronique GOÉRENDT, Mme Claudine BROSSELIN, M. Pierre GAIN, Mme Gladie BOULANGER, Mme Brigitte QUÉRAN, M. Laurent LEQUIVARD, Mme Mélusine HARLÉ, Mme Marie CONSTANTIN.
Absent représenté : M. Nicolas MOUTA représenté par Mme Martine SAUVAGE
Absents : M. Jean-Michel AUBRUN, Mme Isabelle GLANDON
Secrétaire de séance : Mme Martine SAUVAGE

2025-46 RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs communaux pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer les tarifs communaux pour l'année 2026 comme suit :

SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune

	TARIF
Week-end	320.00 € + 60.00 € (pour le chauffage du 15 octobre au 31 mars)
1 journée en semaine	160.00 € + 40.00 € (pour le chauffage du 15 octobre au 31 mars)
1 demi-journée	100.00 € + 40.00 € (pour le chauffage du 15 octobre au 31 mars)
Chèque de caution	400.00 €
Chèque de caution ménage	100.00 €
Vaisselle manquante	5.00 € l'unité

Habitants hors commune

	TARIF
Week-end	420.00 € + 60.00 € (pour le chauffage du 15 octobre au 31 mars)
1 journée en semaine	210.00 € + 40.00 € (pour le chauffage du 15 octobre au 31 mars)
1 demi-journée	130.00 € + 40.00 € (pour le chauffage du 15 octobre au 31 mars)
Chèque de caution	400.00 €
Chèque de caution ménage	100.00 €
Vaisselle manquante	5.00 € l'unité

Personnel communal

Demi-tarif pour le personnel communal à raison d'une fois par an sur la base du tarif des habitants de la commune.